

Il est intéressant d'imaginer ce qui arriverait de la Home Oil, dont la Chambre a discuté longuement la semaine dernière. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) nous a dit que la société américaine Ashland avait fait une offre intéressante pour les parts que M. Brown détient dans la société Cygnus. Qu'arriverait-il si la Corporation canadienne de développement faisait une contre-offre? Le droit de vendre au meilleur offrant en serait au moins protégé. Mais le serait-il vraiment? Pas si M. Brown était tenu de vendre seulement à des Canadiens. Dans ces circonstances, la CDC n'aurait qu'à offrir un peu plus que la meilleure offre canadienne. Ce serait à peine mieux que d'avoir à vendre à l'acheteur canadien. Supposons que la CDC offre le meilleur prix. Est-elle en mesure de s'occuper d'un domaine aussi aléatoire que celui du pétrole et du gaz, de l'exploration et de la mise en valeur?

M. Brown a édifié la Home Oil parce qu'il a accepté de courir de grands risques. Peut-être a-t-il été chanceux. Il a joué gros jeu en engageant son argent et celui d'autres personnes qui savaient quels étaient les risques dans cette entreprise particulièrement astreignante. La CDC est-elle disposée à agir ainsi, du moins au début, avec l'argent des contribuables? C'est peu probable. Si la Home Oil devient la propriété de la CDC, son expansion sera compromise. Elle pourra se maintenir durant un certain temps. La plupart des compagnies pétrolières doivent continuer à s'étendre ou elles sont alors menacées de disparaître graduellement. Quelle serait la répercussion de cette mesure sur l'économie canadienne? Minime, sauf qu'elle canaliserait des ressources qui pourraient être utilisées dans des domaines beaucoup plus prometteurs.

Il semble peu judicieux de laisser ce projet de loi inscrit au *Feuilleton* alors que nous sommes saisis d'un bill sur la réorganisation du gouvernement qui vise à modifier de fond en comble les rouages du gouvernement. En outre, les changements à la pension de retraite proposés dans ce projet de loi constitue une innovation dans la Fonction publique. De nombreux autres aspects de la vie canadienne sont importants et doivent être examinés; notamment nous devons décider s'il convient d'adopter un fédéralisme centralisé ou décentralisé. La CDC n'a pas grand bon sens. Si elle vise à rassurer les nationalistes économiques du pays, elle ne sera qu'une façade.

Elle ne peut espérer entreprendre de toucher aux secteurs où la mainmise étrangère peut sembler nuisible au Canada, à moins de viser au contrôle de l'ensemble de l'économie. Il vaudrait beaucoup mieux que le gouvernement, dans sa façon de traiter le capital étranger, se contente d'établir une politique plutôt que de tenter de diriger des entreprises privées. La réglementation du capital étranger serait beaucoup plus efficace et donnerait au gouvernement une meilleure vue d'ensemble dans l'intérêt national. Les sociétés de la Couronne s'occuperaient des secteurs où ces règles et règlements ne s'appliqueraient pas. Pour ce qui est du nationalisme économique, la CDC n'accomplira pas ce qu'espère le gouvernement, même s'il était possible d'en arriver à un consensus.

A ceux qui voient dans la CDC un moyen d'attirer de nombreux petits investisseurs, je dirais qu'il semble dou-

teux que leur participation s'accroisse sensiblement. Pour favoriser l'épargne, il faut offrir davantage. La CDC ne fera rien dans ce sens. Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement, par son Livre blanc sur la réforme fiscale et de plusieurs autres façons, a montré qu'il ne considère pas les épargnes personnelles comme étant particulièrement souhaitables. Des modifications progressives de l'impôt seraient bien plus efficaces que la CDC pour faire croître le volume des épargnes que la population canadienne pourrait réaliser.

Monsieur l'Orateur, le bill établissant la CDC n'est pas, à mon avis, particulièrement opportuniste en ce moment.

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je me sens obligé de dire d'abord quelques mots qui, je l'espère, redresseront quelque peu l'idée assez déformée de l'économie de la Saskatchewan sous l'administration du CCF telle que l'ont dépeinte le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees) et celui de Dauphin (M. Ritchie). En faisant des remarques sur le régime de la propriété publique, les deux députés ont présenté le croque-mitaine de la fabrique de chaussures de la Saskatchewan comme la preuve positive qu'il ne marche pas. C'est une façon de discréditer la nationalisation à peu près aussi logique que si je me mettais à citer le nombre des faillites privées qui se produisent chaque jour et chaque semaine dans le pays pour essayer de discréditer le secteur privé de l'économie. Or la question n'est pas là. Les entreprises publiques en Saskatchewan avaient rapporté en 1960 quelque 22 millions de dollars aux habitants de la province. En outre, au cours des 20 ans pendant lesquels la Saskatchewan a été administrée par un gouvernement social démocratique, de province défavorisée, l'une des moins développées du pays sur le plan économique, et aux prises avec les plus grandes difficultés économiques et sociales, elle est devenue en 1964 une province nantie, en vertu d'un nouvel accord sur la répartition des recettes fiscales.

Permettez-moi de revenir au projet de loi établissant la Corporation de développement du Canada. Peut-être mieux que toute autre mesure législative dont la Chambre a été saisie en ces dernières années, celle-ci illustre les divergences d'opinion fondamentales et irréconciliables entre le Nouveau parti démocratique et le gouvernement libéral. En face de trois problèmes économiques extrêmement difficiles à résoudre, le gouvernement a choisi la manière bien imparfaite de créer un autre fonds mutuel privé. Ces problèmes sont: la tendance rapide et presque irréversible maintenant de faire passer notre économie entre les mains des étrangers, les vastes disparités régionales tant du point de vue de la richesse que du développement économique, et notre incapacité apparente de créer les emplois nécessaires pour accommoder un effectif ouvrier qui s'accroît rapidement et répondre aux besoins de ceux que l'automatisation force au chômage.

Pour des raisons purement idéologiques, je crois, le gouvernement actuel a toujours compté sur le secteur privé pour trouver des solutions aux problèmes, sans jamais faire davantage dans sa planification que d'offrir des suggestions. Le secteur privé, de son côté, a toujours déçu le gouvernement dans tout ce que celui-ci a tenté, mais voilà que ce dernier, dans la mesure à l'étude,